

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le service de l'eau est passé ce jour à votre domicile afin de procéder à la relève de votre compteur d'eau. Cependant, en votre absence, celui-ci n'a pu être relevé.

Aussi, nous vous demandons, de bien vouloir nous communiquer votre index en nous envoyant la photo de votre compteur, accompagnée de votre adresse :

- soit par SMS au 06 33 41 44 35
- soit par mail : eaupotable@cc-beauceloiraine.fr
- soit par courrier en nous retournant le présent formulaire complété par vos soins à l'adresse suivante :
CCBL
345, Chemin des Ouches
45410 SOUGY

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 02 19 23 00 50, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h45 (sauf le mercredi après-midi) et ainsi fixer un créneau pour une intervention à votre domicile.

Nous attirons votre attention sur le règlement du service de l'eau, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, qui prévoit dans son article 15 :

« Si, au moment du relevé, l'agent du service de l'eau potable ne peut accéder à votre compteur, il dépose dans votre boîte à lettres une "carte relevé" à compléter et renvoyer accompagnée d'une photo datée de l'index du compteur dans un délai maximal de 10 jours.

Si le relevé ne peut avoir lieu ou si vous n'avez pas renvoyé la « carte relevé » dans le délai indiqué, votre consommation est provisoirement estimée sur la base de votre consommation de référence. Votre compte sera alors régularisé à l'occasion du relevé suivant.

Si le relevé de votre compteur ne peut être effectué durant deux périodes consécutives, vous êtes invités par lettre à permettre le relevé dans un délai de 15 jours. Si passé ce délai, le compteur n'a toujours pas pu être relevé, le service eau potable se réserve la possibilité de poser un limiteur de débit sur l'alimentation en eau après mise en demeure restée sans effet. »

✂

CARTE RELEVÉ

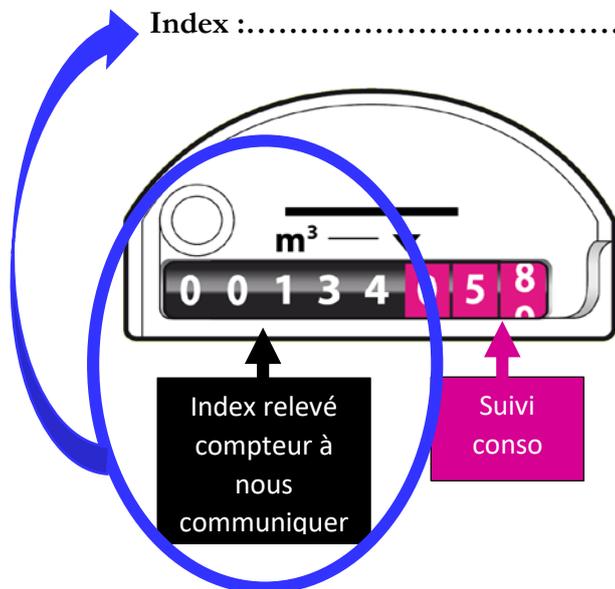
Date de passage :

Date de la relève réalisée par l'abonné :

Mme ou M.

Adresse

Index :



Les chiffres sur fond noir définissent la consommation qui vous est facturée. Il s'agit de l'index du compteur en m³. **C'est le chiffre à nous communiquer**
Les chiffres sur fond rouge ne figurent pas sur votre facture. Ils vous aident à surveiller votre consommation et à détecter une fuite.